



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 03/05/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 avril 2012
D-2012/233

Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

Evolution et suivi des solutions de sécurité du système d'information de la Ville de Bordeaux. Signature des marchés. Autorisation

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Système d'Information (SI) de la Ville de Bordeaux, de par la place qu'il occupe dans le fonctionnement des services internes et des services offerts aux citoyens, représente une ressource à la fois stratégique mais aussi sensible.

A ce titre, la Ville a non seulement la responsabilité d'en assurer la sécurité mais également celle d'assumer les conséquences d'incidents pouvant résulter de cas de force majeure, d'erreurs de programmation, d'exploitation, d'organisation, de malveillance interne ou externe.... C'est la raison pour laquelle, la Ville est attachée depuis de nombreuses années au maintien d'une politique de sécurité du système d'information efficace, évolutive et partagée par tous.

Un tel enjeu nécessite d'abord de disposer des équipements techniques capables d'assurer la protection des postes, des applications, des données et des communications. Il nécessite ensuite la mise en place d'une gouvernance et d'un management de la sécurité, menés par des experts et répondant à l'ensemble des dispositions légales ou réglementaires posées par la Commission Nationale Informatique et Liberté ou par le Référentiel Général de Sécurité ainsi que normes de référence en la matière (ISO) et les bonnes pratiques. Il engage par ailleurs la Ville sur l'utilisation d'outils de gestion et de supervision afin de mesurer les niveaux de sécurité au quotidien. Mais enfin et surtout, il s'appuie fondamentalement sur le comportement individuel des utilisateurs.

Ainsi, afin d'assurer la sécurité technique de son système d'information mais aussi afin de se donner les moyens de le faire évoluer, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert dans le but de mettre en concurrence, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction Organisation et Informatique, les sociétés susceptibles d'assurer l'évolution, le suivi et la maintenance des solutions de sécurité du système d'information de la Ville de Bordeaux.

Afin de répondre à ces objectifs, le marché précité se découpe en 4 lots distincts :

- une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner la Ville dans l'évolution de son architecture de sécurité et ceci dans un contexte de forte ouverture vers l'extérieur de son système d'information,
- l'intégration de solutions de sécurité, la maintenance logicielle et matérielle de la chaîne Internet ainsi que le support téléphonique,
- la fourniture de composants logiciels ou matériels,
- des prestations permettant de déclencher des audits de sécurité sur nos systèmes internes, externes et hébergés.

A l'issue de cette procédure, et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

- pour le lot 1 : Société TIBCO

La dépense sur la durée du marché est estimée entre 48 000 et 64 000 €. TTC

- pour le lot 2 : Société TELINDUS

La dépense sur la durée du marché est estimée entre 640 000 et 720 000 €. TTC

- pour le lot 3 : Société TELINDUS

La dépense sur la durée du marché est estimée entre 400 000 et 480 000 €. TTC

- pour le lot 4 : Société LEXSI

La dépense sur la durée du marché est estimée entre 152 000 et 168 000 €. TTC

Ces marchés à bons de commande sans minimum ni maximum seront conclus pour une durée 4 ans à compter de leur notification.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées conformément aux articles 33-40-57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, articles 205, 2031, 2183, 611, 617, 6156, 6182, 6154, 6188, 6184

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN